

Davantage de temps pour les étudiant-e-s et pour les chercheurs-euses !

Mardi, 23. mars 2021

De: Communiqué UNES - SSP - actionuni



Photo Eric Roset

Pour les étudiant-es et les travailleur-euses des Hautes écoles de Suisse, l'enseignement à distance n'est pas le seul aspect négatif de la crise liée au Covid-19. Les restrictions sanitaires ont entre autres comme graves conséquences un fort ralentissement, voire une paralysie complète, des activités des recherches ou des travaux que les étudiant-es et les chercheurs-euses doivent réaliser (thèse de doctorat, mémoire de bachelor ou de master, stages, etc.). Trois organisations nationales appellent conjointement à une prolongation des délais d'étude et des contrats à durée déterminée.

Fermeture des archives, restrictions d'accès aux bibliothèques et aux laboratoires, limitations des contacts, annulation des colloques, interdiction d'une partie des déplacements internationaux, diminution ou disparition de l'encadrement... Dans de telles conditions, le travail académique est largement entravé, lorsqu'il n'est pas totalement bloqué. Très difficile pour les étudiant-es d'effectuer dans les délais prévus les travaux qu'ils-elles doivent rendre, notamment à la fin de leur parcours. Et très difficile pour les chercheurs-euses (dont 80% ont des postes limités dans le temps) de mener à bien leurs projets avant la fin de leur contrat, une condition pourtant nécessaire à leur insertion professionnelle, dans le milieu académique ou à l'extérieur de ce dernier.

Partant du constat que la recherche a besoin de temps et que la formation nécessite un investissement de chaque instant, l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), le Syndicat des services publics (SSP) et actionuni (association représentant les chercheurs-euses des universités et des EPF) s'unissent et lancent un appel commun pour demander que les délais d'étude tout comme les contrats à durée déterminée soient prolongés.

Concrètement, cela signifie que les étudiant-e-s qui en ont besoin doivent bénéficier de nouveaux délais, même si cela revient à dépasser la durée maximale prévue pour leurs études. Les bourses et les aides financières doivent être prolongées en conséquence et facilement. De son côté, le personnel de la recherche engagé sur des postes précaires doit avoir droit à une

prolongation des contrats d'une année au moins. Ces prolongations, nécessaires pour ne pas sacrifier les recherches en cours et les personnes qui les mènent, ne pourront se faire sans une augmentation temporaire des budgets alloués aux Hautes écoles.

Sans de telles mesures, ce n'est pas seulement une génération qui sera sacrifiée, c'est aussi la recherche scientifique dans ce pays qui subira une stagnation et des abandons lourds de conséquences. Les étudiant-es tout comme les chercheur-euses ont besoin de temps pour achever leurs travaux, reprendre et poursuivre leurs études interrompues et nous demandons que ce temps leur soit donné.